

ÇA S'EN VA ET ÇA REVIENT...

UN ACCOUCHEMENT DIFFICILE !

Un premier CSAR pour le nouveau DG qui s'est de loin en loin apparenté à un accouchement dans la douleur...

C'est toute la difficulté de cet exercice où nous avons d'un côté un nouveau directeur qui souhaite marquer de son sceau ce qu'il considère être une nouvelle ère et en face, des organisations syndicales qui connaissent déjà la partition et ont à cœur d'assurer une certaine continuité dans les chantiers déjà engagés.

Le discours était pourtant bien rodé : « attachement à nos missions, à notre légitimité, conviction profonde de la nécessité de combler le gouffre qui semble exister entre les agents et la hiérarchie, un dialogue social incliné sur l'amour de la douane », bref, un vrai discours de campagne !

Le rôle du bon élève a continué avec l'étude du bilan et les évolutions des LDG, contraint qu'il était de fait par la loi de 2019.

LE BILAN

Concernant le bilan, et ce malgré le travail remarquable fourni par les équipes de RH3, il ne s'agit que de données brutes. Le bilan d'une loi dont nous demandons l'abrogation ne peut nous convenir...Eh oui, tout le monde déteste les LDG !

Pour la CGT il est impératif que les agents soient informés de façon plus éclairée sur les modalités de saisine du médiateur puisqu'il n'y a eu qu'un seul recours...

Ce bilan reflète tout ce que nous avons dénoncé lors de la mise en place des LDG et lors du GT du 15 février 2024 : un sentiment important d'injustice, de manque de transparence, de critères plus que subjectifs, autant de ressentis qui alimentent le mal être au travail.

Comme toujours, trop de missions ne sont pas valorisées, trop de recours aux contractuels, la DGDDI tente de traiter les conséquences et non les causes, et précarise tout le système, du recrutement aux promotions.

Concernant la nouvelle écriture des LDG, après un vote unanime contre, nous avons obtenu de pouvoir faire des propositions sur le texte soumis au vote afin de les voir intégrer pour le CSA reconvoqué le 06 juin 2024.

La CGT espère pouvoir obtenir de nouvelles avancées pour les agents à l'instar de ce que de ce qui a déjà été consacré pour les points supplémentaires pour rapprochement d'enfant(s) car, grâce à nous, le doublement des points est acquis.

La CGT a demandé, conformément aux obligations légales, d'évoquer la stratégie pluriannuelle en matière de RH. Pour la DG, en l'absence de discussions engagées au niveau ministériel, il n'est pas possible d'en parler ce jour.

Nous avons pourtant rappelé à l'administration que compte tenu de la multiplication des recrutements sans concours, il semblait se dessiner de façon de plus en plus prégnante, un recours systématisé à la contractualisation et à une formation a minima.

Concernant le cycle de la surveillance, cycle sur lequel nous travaillons depuis plus de 18 mois, qui a abouti à des propositions concrètes et des engagements de l'ancienne directrice générale le 8 février dernier : « *Les revendications des OS relatives d'une part aux heures de nuit et d'autre part aux chefs d'équipe, nécessitent des approfondissements. Sur les heures de nuit (elle s'était engagée à) construire un dispositif plus pertinent dans le cadre de la LCF. Sur le second point, il est acquis qu'une reconnaissance pécuniaire doit être accordée aux chefs d'équipe* » Un projet d'engagement (c'était acté au PV) devait être soumis au CSAR qui s'est tenu ce jour.

Quand la parole donnée et les engagements actés ne sont pas respectés !

Notre réaction a été à la hauteur du mépris des engagements pris dans le précédent CSAR (les 08 et 09 février). Il ne s'agit donc plus de parler de « *cycle de la surveillance et réécriture des BOD* » mais de « *stratégie* », de se projeter « *sur le chemin de la douane d'ici à 2030* », d'une « *feuille de route pour nos autorités* », et de laisser la main aux DI et aux DR !

Une honte !

Ces mêmes DI et DR qui ne sont pas capables d'appliquer une note de 6 lignes sur le 1/4 chauffeur... Faire sortir le projet Lab AuRA par la porte et nous le représenter par la fenêtre, c'est NON !

La CGT demande que les décisions concernant les évolutions de la surveillance doivent être prises en centrale afin d'éviter toute interprétation fantaisiste et assurer une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire.

Certaines décisions sont urgentes à prendre puisqu'elles concernent directement la sécurité des agents.

Pour la CGT il était inenvisageable d'abandonner ce cycle de la surveillance ni même de l'intégrer à une discussion plus générale sur la stratégie.

Il y a un temps pour les discussions et un temps pour respecter la parole donnée. Nous avons enjoint le directeur à nous communiquer lors de la reconvoction du CSAR (06/06) des engagements qui peuvent immédiatement être mis en œuvre. Nous lui ferons parvenir la liste très rapidement. En l'absence d'une telle annonce, il s'agira pour la CGT d'une rupture du dialogue social et nous appellerons les agents à manifester leur mécontentement.

Nous avons attendu 10 ans un cycle de discussions sur la surveillance, il est hors de question que l'arrivée d'un nouveau directeur retarde ou annule les avancées obtenues ! Nous ne nous laisserons pas bernier par des manœuvres dilatoires qui consistent à ne jamais faire ce que l'on peut faire aujourd'hui !

La DG doit rapidement envoyer une réponse forte aux attentes des agents, de nombreuses propositions retenues font consensus et peuvent être mises en œuvre sans que des leviers extérieurs soient actionnés.

La CGT a rappelé au directeur général qu'il y avait d'autres chantiers à traiter (cartographie des services, plan « ports », plan anti-corruption, rapport sur les narcotrafics, recrutements, formation, dédouanement, viticulture, espaces confinés, chantier indemnitaire, etc) et que sa volonté de réduire ce CSA à une journée au lieu de deux initialement prévues, ne permettait pas de formaliser des sujets primordiaux.

Il est urgent d'organiser une formation spécialisée extraordinaire sur le déploiement des camionnettes scanner, un nouvel outil très structurant pour les unités, avec une vraie question indemnitaire,

d'organisation du travail, de formation, de besoin en effectifs, etc. Ce déploiement s'opère en toute illégalité (et n'importe comment), sur la base de documents mensongers. Où est la loyauté ?

La CGT lui a également rappelé qu'il devait apporter une réponse juridique à la demande d'ouverture de négociations suite au mouvement des agents du CSRH.

La CGT rappelle les 81 % d'agents grévistes le 16/05, et l'attente des agents sur la promesse donnée de revalorisation indemnitaire pérenne par la DG et le Ministère il y a 8 ans ! Il s'est engagé à nous faire parvenir un courrier officiel dans quelques jours.

Le Directeur général a ensuite proposé un point soumis au vote s'agissant de décisions de fermetures de services : BRR de Corse, suppression d'un emploi Berkani suite au déménagement d'un bureau, fusion de deux bureaux à Lyon suite au transfert des missions fiscales, fermeture du CLI de Guadeloupe.

La majorité des organisations ont voté contre les fermetures, vote symbolique puisque tout est acté en CSA local, en s'assurant que tous les collègues bénéficieraient des mesures d'accompagnement négociées dans l'accord de 2022.

La création du PUD de Gap a été retirée du projet d'arrêté car le sujet n'a pas été évoqué en CSA local. Ce projet est par ailleurs totalement inepte !

Au delà du fait de faire disparaître une structure douanière (bureau), pour la fusionner avec une brigade en proposant aux agents OPCO de faire le secrétariat de la brigade (??), la configuration des futurs locaux est digne d'une caricature clownesque de tout ce qu'il ne faut pas

faire ! La CGT demande l'abandon du projet de fusion de la brigade et du bureau, demande l'abandon de cette reconfiguration des locaux.

POINT JOP

- Sur les 235 stagiaires (oui, nous n'en avons déjà plus que 235), 89 % ont obtenu leur premier choix d'affectation provisoire en renfort JOP, et la quasi totalité ont fait savoir qu'ils acceptaient.

La mise en place d'un livret de stage allégé sur cette période a été prévu avec une évaluation essentiellement sur le savoir être.

187 agents ont été affectés sur l'île de France. Les collègues vont devoir se rapprocher de RH4 pour l'attribution des logements. Pour l'île de France les loyers vont être pris en charge directement par l'administration. Pour les autres, ils seront sous frais de mission si un logement ne peut leur être proposé.

⇒ Concernant le télétravail exceptionnel pour les services et directions concernés, il a été augmenté de 10 jours, la règle des 3 jours est levée également.

⇒ La protection a été renforcée et l'anonymisation complète a été obtenue pour les douaniers appelés sur les sites des épreuves (EMC principalement).

⇒ La circulation dans les périmètres sécurisés va nécessiter un QR code.

⇒ Pour les agents de la BSM, la CGT a demandé une procédure collective d'attribution du QR code. Cette mesure n'étant pas possible pour des raisons de protection des données personnelles, la CGT a toutefois demandé que les attestations employeur soient demandées et

rédigées par le SG Bercy et fournies individuellement aux agents sans qu'ils aient besoin d'en faire la demande. C'est un minimum !

⇒ À grand événement, grande administration, il ne va pas falloir pinailler sur les aménagements d'horaires au regard des très grandes difficultés de circulation annoncées. La CGT demande que le directeur général donne des consignes de souplesse non soumises à interprétation.

Pour toutes les questions JOP, nous vous rappelons que vous pouvez nous écrire à l'adresse douanes@cgt.fr, nous relayons toutes les questions à la direction générale qui nous répond et actualise la FAQ.

Le CSA est donc reconvoqué le 06/06 puisqu'il y a eu un vote unanime contre les modifications de LDG. La CGT espère que les engagements du DG seront tenus :

⇒ Amendements retenus sur le projet de modification des LDG

⇒ Formalisation des avancées obtenus lors du cycle SU

DERNIÈRE MINUTE !

Un point d'étape JOP a été fait au ministère ce 24 mai où il a été confirmé que :

⇒ Les voies de circulation réservées ne le seront que pour les véhicules sérigraphiés et banalisés.

⇒ Les attestations employeur seront communiquées aux agents pour les demandes personnelles de QR code... Quand on sait que les policiers et gendarmes n'auront pas à télécharger le QR code, ça laisse songeur...

⇒ Les 300 pass navigo demandés n'ont pas été obtenus.

⇒ La DG s'est engagée à avancer tous les frais de transport pour les collègues stagiaires

Sur ce dernier point, au regard des finances de la DI IDF, il nous paraît essentiel que les restrictions budgétaires soient sans incidence sur cette prise en charge.

Notre priorité, c'est vous !